



**Vivre**

# Quimperlé

Le magazine de votre Ville Bevañ Kemperle [www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh)



**DÉPLACEMENTS  
UN SENS DE  
CIRCULATION  
MODIFIÉ EN  
HAUTE-VILLE**

**HABITAT**

## AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS

**EXPOSITION**

**MAËL NOZAHIC**

« On entre dans un monde, c'est ce que j'ai voulu faire dans cette exposition »



**PETITE ENFANCE  
RÉAMÉNAGEMENT  
DE LA CRÈCHE  
MUNICIPALE**

**S'informer**

- P4** DÉPLACEMENTS  
Un sens de circulation modifié en haute-ville  
SPORT  
Des boîtes à sport à Quimperlé
- P5** PETITE ENFANCE  
Réaménagement de la crèche municipale  
ENVIRONNEMENT  
Nouvelle étape pour la requalification du Vallon du Douardu
- P6** SÉCURITÉ  
Deux procédures de mise en sécurité de bâtiments



**POLICE MUNICIPALE**  
Des caméras sur les agents

**Habiter le territoire**

- P14** HABITAT  
Habiter le territoire autrement



**DOSSIER**

**HABITAT**

P7

**AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS**

Augmentation du nombre d'habitants, vieillissement de la population, augmentation des coûts de construction et d'acquisition... De nombreux défis sont à relever pour faire face à cette forte tension sur le marché de l'immobilier. Plusieurs acteurs se mobilisent pour permettre au plus grand nombre d'accéder à un lieu de vie adapté, que ce soit en acquisition ou en location.



**Entreprendre**

- P16** COMMERCE  
Casa di Luigi  
La Dolce  
Studio 4  
Touleïgana  
Adeline Meyer-Moreau  
Le Boudoir  
La Cuvée  
L'Atelier d'Oscar  
Oleksa Coiffure  
Marion Madec

**Sortir**

- P18** CULTURE  
Les mercredis musicaux
- P19** CULTURE  
Le cinéma dans la prairie
- P20** EXPOSITION  
Maël Nozahic :  
« Métamorphoses »  
à la Chapelle des Ursulines
- P21** AGENDA  
Événements culturels et sportifs

**Vie politique**

- P22** MAIRIE  
En direct du conseil municipal
- P23** TRIBUNES



**Le logement est un droit**

Le droit au logement est un droit fondamental lié à la dignité de chacune et chacun au même titre que d'autres droits humains (santé, éducation, travail, respect de la vie privée et familiale).

Ainsi, la Déclaration universelle des droits de l'homme, en son article 25.1 stipule que toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour services sociaux nécessaires.

Pourtant, en 2024 en France, plus de 4,2 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel et plus de 12 millions de personnes sont affectées à des degrés divers par la crise du logement. Et l'année 2025 a bien été une année noire pour le logement.

Aussi, après des années d'abandon par l'État, le Gouvernement vient enfin de lancer en janvier dernier le plan « Relance logement » pour accélérer la construction et faciliter l'accès à un logement abordable. Ce plan consiste en un ensemble de mesures fiscales, financières et réglementaires destinées à augmenter le nombre de logements disponibles, partout en France. Il se veut être une réponse structurelle à la crise, en agissant simultanément sur plusieurs leviers : augmentation de la production de logements, accroissement de l'attractivité de l'investissement locatif et renforcement du soutien au logement social. Nous formons le vœu qu'il le soit.

Dans ce contexte de crise nationale du logement, notre cité qui n'a jamais eu autant d'habitants, se doit de proposer des solutions adaptées aux attentes diverses des personnes et familles.

D'où notamment les nombreux projets en cours de construction de logements neufs qui doivent s'insérer harmonieusement dans les quartiers, la lutte que nous menons contre l'habitat indigne et insalubre en accompagnant les propriétaires occupants et bailleurs, et les actions que nous menons pour remettre sur le marché des logements vacants. ●

**Michaël Quernez**  
Maire de Quimperlé  
**Maer Kemperle**

**Ur gwir eo al lojeiz**

Ar gwir d'al lojeiz zo ur gwir diazez liammet ouzh dinded pep hini, paotr pe plac'h, evel gwirioù all an dud (yec'hed, deskadurezh, labour, doujañs d'ar vuhez prevez ha tiegezhelel).

Evel-se ez eo embannet er mellad 25.1 eus Disklêriadur hollvedel gwirioù Mab-den : pep den en deus gwir da gaout ul live bevañ dereat evit e yec'hed, e aezamant ha hini e diegezh da lavarout eo : boued, dilhad, lojeiz, skoazell ar vezegiezh hag ar servijoù kevredigezhel zo ezhomm.

Koulskoude, e 2024 e Frañs, e c'houzañve ouzhpenn 4,2 milion a dud abalamour d'al lojañ fall pe abalamour ma n'o doa lojeiz personel ebet hag ouzhpenn 12 milion a dud a veze lakaet diaes pe diaesoc'h gant enkadenn al lojeiz. Hag ar bloavezh 2025 a oa bet ur bloavezh du evit al lojeiz.

Se zo kaoz, goude bout dilezet e-pad bloavezhioù gant ar Stad, emañ ar Gouarnamant o paouez reiñ lañs d'ar steuñv « Adlañs lojeiz », erfin, e miz Genver evit lakaat sevel lojeizioù buanoc'h hag evit aesaat d'an dud kaout ul lojeiz en ur priz marc'had-mat. Ar steuñv-se zo ennañ un hollad diarbennoù war dachenn an telloù, an argant hag ar reolennoù evit lakaat kreskiñ an niver a lojeiz a c'haller kaout, e pep lec'h e Frañs : dleet eo dezhañ bout ur respont frammadurel d'an enkadenn, dre ober gant meur a venveg war un dro : kreskiñ ar sevel lojeizoù, sachañ muioc'h a dud dezhe da bostañ argant war dachenn ar feurmiñ ha kreñvaat ar sikour d'al lojañ sokial. Emichañs e vo respontet evel ma tle bout.

Da-geñver enkadenn vroadel al lojañ e tle hor c'hêr, ma n'eus ket bet morse kement a dud o chom enni, kinnig diskoulmoù diouzh c'hoantoù a bep seurt an dud hag ar familhoù.

Se zo kaoz, da skouer, ez eus labourioù niverus war ar stern da sevel lojeizoù nevez hag a rank kavout o flas plaen-ha-brav er c'harterioù, e stoumomp a-enep an anezañ indin ha diyachus hag e sikouromp ar berc'henned ac'huberien ha feurmerien war un dro, hag e renomp oberoù evit lakaat lojeizoù dieub war ar marc'had. ●





## DÉPLACEMENTS

# UN SENS DE CIRCULATION MODIFIÉ EN HAUTE-VILLE

Porté par le plan local de déplacements adopté en 2019, ce nouveau sens de circulation était initialement prévu lors de la livraison du nouveau conservatoire intercommunal de musique et de danse. Il a finalement été mis en œuvre de manière anticipée pour répondre à la demande et aux besoins des commerçants.

Rue Leuriou, rue Cornic-Duchêne, rue Langor et place des Écoles, le sens de circulation a été inversé début avril. Le double-sens de circulation a d'ailleurs été rétabli dans la rue de Mellac de façon à permettre à nouveau l'accès au carrefour Arthur Courtier depuis la place des Écoles. Cette nouvelle configuration vise à adapter les conditions de circulation aux besoins du secteur, au regard de la fermeture partielle de la rue Génot à la circulation automobile du fait de la sécurisation de l'espace public autour

du bâtiment situé au 37, place Saint-Michel (p. 6). La Ville avait consulté les commerçants au sujet de cette modification des règles en vigueur. À l'issue, une majorité s'était prononcée en faveur d'une inversion du sens de circulation de la rue Génot. Déjà prévue dans le cadre du plan local de déplacements, cette modification s'inscrit dans le cadre de la redynamisation du secteur rendant plus accessible la rue Génot depuis la place Arthur-Courtier mais aussi, à terme, la place Saint-Michel. ●

## COMPLEXE SPORTIF DE KERNEUZEC

Débutés en octobre dernier, les travaux d'agrandissement s'y poursuivent avec la phase de gros œuvre. Après la pose de la charpente, l'étanchéité sera réalisée cet été, puis suivront les poses des menuiseries et des bardages. Le second œuvre débutera à partir de l'automne. Ces opérations se font en minimisant la gêne pour les usagers : des travaux de voirie sont prévus durant les vacances scolaires d'octobre et le parking sera refait à la fin des travaux, prévue pour le printemps 2027. ●



## HERVO

Flânons place Hervo ! Elle est désormais en partie piétonnisée depuis le début des vacances d'avril jusqu'à la fin des vacances d'automne. L'occasion de profiter pleinement des halles mais aussi des terrasses installées par les différents commerces, cafetiers, restaurateurs... Sans oublier les animations qui y sont régulièrement proposées ! ●



## DES BOÎTES À SPORT À QUIMPERLÉ

Depuis 2023, une boîte à sport et son terrain de sport éphémère s'installent chaque été dans le vallon du Dourdu et vous permet d'accéder à du matériel sportif en libre-service. L'objectif ? Inciter à la pratique physique. À proximité de deux terrains de badminton aménagés pour la période estivale, on y trouve des raquettes et volants à disposition, mais aussi du matériel de cirque, des raquettes de plage et un ballon de rugby. Depuis octobre dernier, une autre boîte a fait son apparition à Kerstrado, près du terrain de basket et du terrain de football. Les boîtes à sport sont comme les boîtes à livres : vous pouvez emprunter, redéposer après utilisation, et si vous avez du matériel que vous n'utilisez plus, n'hésitez pas à le déposer pour que d'autres s'en servent ! ●



## PETITE ENFANCE

# RÉAMÉNAGEMENT DE LA CRÈCHE MUNICIPALE

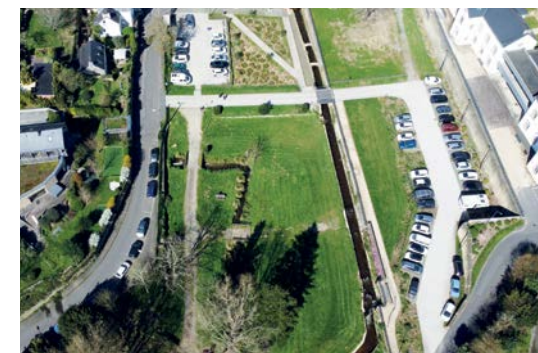
Après 7 mois de travaux, la crèche « Les Tournesols » ouvre ses portes en septembre avec des espaces entièrement réaménagés, pensés pour mieux répondre aux besoins des enfants et aux attentes des familles.

Construite en 2010, la structure a bénéficié d'un important projet de modernisation, pour le bien être des tout-petits et la qualité de leur accueil. Menée sur près de deux ans, en concertation avec l'équipe de la crèche, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), cette réflexion partagée a abouti à un nouvel aménagement des espaces, dont une extension de 61 m<sup>2</sup>. Pensés en lien avec le projet éducatif de la structure, ces travaux visent à accompagner le développement des jeunes enfants en accordant une place plus importante

à la nature et aux activités de plein air, grâce à un espace extérieur agrandi et repensé. Les aménagements intérieurs ont également évolué : les enfants disposent d'un double espace repas, d'espaces d'activités repensés et d'une salle sensorielle améliorée. Des espaces dédiés aux professionnels ont également été créés ou réorganisés, contribuant à améliorer leurs conditions de travail au quotidien. Chaque année, une quarantaine de familles fréquente l'établissement, dont l'agrément permet l'accueil de 28 enfants. Le coût total du projet s'élève à 298 649,50 €, financé à 77 % par la CAF. ●

## NOUVELLE ÉTAPE POUR LA REQUALIFICATION DU VALLON DU DOURDU

C'est une opération de valorisation du site qui s'inscrit dans le cadre du réaménagement de l'ensemble du vallon débuté en 2019. Cet été, le Dourdu sera réaménagé par un remeandrage de l'axe central, équipé de radiers sur l'axe périphérique afin de freiner la vitesse de l'eau, et donc de limiter en aval les effets d'inondations. Il s'agit aussi d'une véritable renaturation de la rivière, richesse de biodiversité, favorisant les différentes espèces végétales et animales qui peuplent ce milieu. Ses fonctions hydrauliques et écologiques seront d'ailleurs valorisées par un parcours pédagogique pour sensibiliser les enfants et adultes. Enfin, en septembre, la partie Est du vallon sera aménagée par un cheminement stabilisé et un escalier pour créer une connexion avec le parking Winston Churchill. Cet ensemble d'aménagements représente un coût total de 213 502 € dont 20 % est pris en charge par la Ville, celle-ci bénéficiant de co-financements du Fonds Vert (9 %), de la Région Bretagne (8 %) et surtout de l'Agence de l'eau (63 %). ●



## PLUI

Le projet révisé en décembre dernier par Quimperlé Communauté vise notamment à la mise en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale et les nouvelles normes environnementales. L'ensemble du projet et des avis associés par les différentes communes membres sera mis à disposition du public lors d'une enquête publique qui devrait se tenir à l'automne afin de permettre à chacun de s'en informer et d'émettre des observations. ●

+ D'INFOS  
www.quimperle-communaute.bzh

## STANG AN AMAN

À l'est de la ville, un nouveau quartier est en train de voir le jour avec à terme 133 nouveaux logements (voir p. 10). Après une première commercialisation de 39 lots à bâtir fin 2023, puis de 22 terrains fin 2024, l'Opac de Quimper-Cornouaille prévoit une commercialisation de 24 lots libres à partir de septembre 2026. ●

+ D'INFOS À VENIR  
Bretagne Ouest Accession  
02 98 55 70 00 - www.boaccession.fr



SÉCURITÉ

## DEUX PROCÉDURES DE MISE EN SÉCURITÉ DE BÂTIMENTS

Le bâtiment situé au 12 rue Brémond d'Ars a fait l'objet d'une procédure lancée par la Ville en raison des risques présentés pour la sécurité de l'espace public. Elle est toujours en cours concernant le 37 place Saint-Michel. Des situations complexes qui impactent l'activité économiques de ces deux secteurs.

**En basse-ville,** le bâtiment situé au 12 rue Brémond d'Ars a fait l'objet d'une telle procédure à compter de la fin du mois de février. Au regard des risques identifiés sur l'immeuble comme sur ses abords, la Ville avait saisi le tribunal administratif, lequel avait conclu à la nécessité d'interdire l'accès au bâtiment ainsi qu'à ses abords immédiats jusqu'à la réalisation de travaux de sécurisation appropriés. Les propriétaires ont mandaté une entreprise spécialisée dans les constructions à pan de bois qui a pu réaliser les travaux nécessaires à la sécurisation de l'édifice et à la levée du dispositif de barriérage en juin dernier.

**En haute-ville,** l'expert désigné par le tribunal administratif a préconisé une déconstruction de l'ensemble immobilier du 37 place Saint-Michel avec une conservation éventuelle du bâtiment situé rue Madame Moreau sous réserve que sa solidité puisse être garantie. Il était notamment indiqué que « l'état de plusieurs éléments structurels (poutres, maçonneries...) laisse prévoir un délai avant effondrement aléatoire et susceptible de survenir à tout moment ». La rue Génot est donc malheureusement partiellement fermée à la circulation automobile depuis la mi-mars en raison du barriérage autour du bâtiment. Au moment où nous écrivons ces lignes, la déconstruction menée par

le propriétaire devrait avoir lieu du 16 juin à la mi-juillet. La rue Génot devrait rouvrir à la circulation en suivant.

Rappelons que la loi prévoit que dans le cadre des pouvoirs de police du maire relatifs à la sécurité et la salubrité des immeubles et à défaut d'une action des propriétaires, la Ville se substitue à ces derniers pour procéder d'office à l'exécution des travaux de mise en sécurité, sous réserve de l'accord préalable du juge judiciaire. ●

**SOUTENEZ VOS COMMERÇANTS (MÊME PENDANT LES TRAVAUX) !**

Flashez ces codes pour retrouver nos 2 vidéos dédiées aux commerces impactés par ces situations de mise en sécurité.



### « CELA PEUT ÉVITER LES DÉRAPAGES ET LES INSULTES »

La police municipale de la Ville est dorénavant dotée de caméras individuelles, un dispositif destiné à apaiser certaines situations et garantir le respect mutuel lors des interventions. Fixée sur le gilet de l'agent-e, la caméra peut être activée manuellement lorsqu'une situation le nécessite (après information aux personnes enregistrées). « La caméra amène à être plus respectueux, cela peut éviter les dérapages et les insultes, comme ce fut le cas sur le marché où j'ai été insultée par une personne lors d'une mise en fourrière » raconte ainsi une policière municipale. Les enregistrements (images, sons, dates, identification de l'agent...) sont conservés 30 jours. Ils ne peuvent être consultés que dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire. ●

+ D'INFOS [www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh)



### COLIS DE NOËL ET REPAS DES ANCIENS

Réservées aux Quimperloises et Quimperlois de plus de 75 ans, les inscriptions pour les colis de Noël et pour le repas des anciens seront possibles auprès du CCAS de la Ville les vendredis 11, 18 et 25 septembre de 9h à 12h, à l'Espace Benoîte-Groult. Il sera également possible pour les Quimperloises et Quimperlois de 60 ans et plus de s'y inscrire pour les événements de la semaine Bleue qui se déroulera du 5 au 16 octobre. ●



HABITAT

# AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS

Sur l'îlot Saint-Yves (ci-dessous) comme rue du Bourgneuf (à droite), les projets de construction en cœur de ville sur d'anciennes friches urbaines sont coûteux et nécessitent plus de temps en raison de leur technicité.



# UN CONTEXTE DÉLICAT POUR LE LOGEMENT

**Augmentation du nombre d'habitants, vieillissement de la population, augmentation des coûts de construction et des coûts d'acquisition... De nombreux défis sont à relever dans notre cité pour faire face à cette forte tension sur le marché de l'immobilier.**

« La France s'enfonce dans la crise du logement » titrait en 2025 le dernier rapport sur l'état annuel du mal-logement de la Fondation pour le Logement (ex-Abbé Pierre). L'association rappelait d'abord l'augmentation considérable du nombre de demandeurs de logement social (2,7 millions contre 2,1 millions en 2017), mais aussi la baisse du nombre de logements sociaux

financés ces dernières années au niveau national ou encore la baisse de l'offre locative sociale disponible (393 000 logements sociaux attribués en 2023 contre 500 000 en 2017). Si dans notre cité, de nombreux efforts ont été fournis pour construire plus de logements (voir pages suivantes), plusieurs éléments nourrissent cette situation de tension.

## UNE AUGMENTATION ET UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Quimperlé a gagné 68 habitants par an entre 2017 et 2023. Une bonne nouvelle pour l'attractivité de notre cité, mais qui implique un plus grand besoin de logements. Par ailleurs, le vieillissement de la population va s'intensifier : en 2050 sur le pays de Lorient-Quimperlé, moins d'1 habitant sur 4 aura moins de 25 ans et 1 habitant sur 3 aura au moins 65 ans. Il y a donc ici aussi à répondre à une demande croissante de logement adaptés, de proximité et de services.

## UNE FORTE DEMANDE POUR DE PETITS LOGEMENTS

Ce vieillissement participe aussi à la diminution de la taille des ménages dans notre cité, passée de 2,04 en 2016 à 1,98 en 2024. 44 % des Quimperlois-es déclarent habiter seul et on compte 10 % de familles monoparentales dans notre cité. Or l'offre de petits logements est beaucoup plus faible que l'offre de grands logements. Ainsi, plus d'une demande de logement social sur deux concerne un T1 ou un T2 alors qu'ils ne composent que 16 % du parc social. Il arrive donc assez souvent que des personnes seules ou de petits ménages occupent de grands logements par manque de petits logements disponibles. Depuis plusieurs années, ce phénomène est mieux pris en compte dans les projets de construction portés dans notre cité, avec davantage de petits logements adaptés.

## DES COÛTS EN AUGMENTATION

Les terrains à bâtir ont vu leur prix au m<sup>2</sup> augmenter de 57 % sur le pays de Quimperlé entre 2010 et 2023. Les coûts de construction ont aussi considérablement augmenté depuis 2020. De plus, entre 2020 et 2024, le prix au m<sup>2</sup> d'une maison ancienne a progressé de 45 % (contre 18 % en Bretagne). Si les Quimperlois-es sont davantage propriétaires (62,7 %) que locataires (35,3 %), ces plus forts coûts d'acquisition leurs sont moins accessibles. Par conséquent, davantage de ménages restent en location ce qui participe pleinement à la tension du marché locatif. Pour y faire face, plusieurs projets incluent désormais le dispositif d'accession à la propriété PSLA (prêt social de location-accession).

## PLUS DE DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Alors que Quimperlé dispose de 756 logements sociaux, Quimperlé compte actuellement près de 650 dossiers en attente. Il faut dire qu'en raison de leurs revenus, une Quimperlois-es sur deux est éligible au logement social.

## 2 questions à

### Pierre Franqueville

adjoint à la politique de la ville, à l'urbanisme et à l'habitat



### 1 Pourquoi passer d'une délégation du logement à celle de l'habitat ?

Vous touchez juste, la politique du logement devient celle de l'habitat. Le logement est associé à l'idée de collectif, l'habitat est une notion plus généreuse qui désigne d'autres façons d'habiter :

bien sûr la maison individuelle et le logement collectif, mais aussi l'habitat groupé, coopératif, intergénérationnel, précaire, réversible, ... Cela dit notre volonté de répondre à ceux, de plus en plus nombreux, qui ne veulent plus choisir uniquement entre la maison et l'appartement. En clair nous élargissons notre palette.

La résidence intergénérationnelle rue Leuriou est un bon exemple : elle permet de s'adapter aux besoins de nos aînés, de lutter contre la solitude souvent attachée au grand âge et de veiller au risque de désocialisation. Mais elle permet aussi d'accueillir de jeunes travailleurs et de motiver leur venue. Même si la réalisation de 700 logements sur le mandat reste pour nous un objectif prioritaire, ce n'est plus uniquement le nombre qui nous intéresse, c'est de mieux répondre aux aspirations de ceux qui habitent ou souhaitent habiter notre cité, en ciblant parmi ces derniers les jeunes primo-accédants.

### 2 Comment intégrer les nouvelles normes environnementales telle que le Zéro Artificialisation Nette ?

La loi dit qu'à partir de 2050 il sera impossible de mordre sur les terres agricoles pour construire la ville. Cela nous oblige à repenser notre action. En centre-ville, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat\* que nous portons déjà avec Quimperlé Communauté lors du précédent mandat s'étoffe : augmentation des aides à la rénovation, soutien aux copropriétés en difficulté, capacité coercitive permettant d'agir auprès des propriétaires bailleurs louant des logements indignes ou les laissant vacants faute d'effectuer les travaux de mise aux normes.

Pour les quartiers, on encourage toujours la réalisation de nouveaux programmes mais en veillant à concilier tissu existant et nouvelles constructions. Pour cela nous travaillons à la rédaction d'une charte de la qualité architecturale, urbaine et paysagère qui sera soumise aux promoteurs et bailleurs. Dans l'attente, nous reprenons une à une les opérations immobilières engagées et quand cela est encore possible nous poussons les acteurs à améliorer leurs projets. Et nous sommes très très clairs avec eux sur l'enjeu qualitatif d'insertion dans le quartier.

\* Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat (OPAH-RU) 2025-2030 a été relancée avec Quimperlé Communauté en septembre dernier sur des bases nouvelles et sur un périmètre équivalent au centre-ville.



CHIFFRES CLÉS

**4,2M**

de personnes mal-logées en France

**12M**

fragilisées par la crise du logement en France

**3%**

de résidences secondaires à Quimperlé

**6%**

de logements vacants à Quimperlé

**12%**

de logements sociaux à Quimperlé. La ville n'est pas soumise à l'obligation d'un taux minimum de logements sociaux au sein de son parc de résidences principales, encadrée par la loi SRU.

**1 Quimperlois-e sur 2** est éligible à un logement social en raison de son revenu



Les promoteurs privés reviennent à Quimperlé, comme le montre le projet d'Axiom, Presqu'île Investissement et de l'OPAC rue de Pont-Aven.

# ENÇOURAGER LA RÉNOVATION ET LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

Face à cette crise du logement, plusieurs acteurs se mobilisent pour permettre au plus grand nombre d'accéder à un lieu de vie adapté, que ce soit en acquisition ou en location. Parmi eux, la Ville, la communauté d'agglomération, les bailleurs mais aussi les investisseurs et opérateurs privés qui reviennent sur notre territoire.

S'il faut construire de nouveaux logements, un premier volet d'actions cible la rénovation du parc existant. C'est tout l'enjeu de l'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain) 2025-2030 qui vise notamment à limiter le retrait de logements sur le marché locatifs privés et à reconquérir des logements vacants. Derrière cette appellation technique se cache une multitude d'actions de la Ville et de Quimperlé Communauté (voir p. 14) pour encourager les propriétaires et les investisseurs à rénover, améliorer, adapter leur logement, à réhabiliter un logement vacant en centre-ville... Si l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) est le principal financeur, la Ville contribue à hauteur de

25 000 € par an, et Quimperlé Communauté 60 000 € par an. Cette dernière est pilote sur le volet incitatif (communication, accueil du public, conseil aux propriétaires, aides financières) tandis que la Ville agit davantage sur la requalification des espaces publics ou encore sur le volet coercitif et curatif comme le montrent très bien les exemples de la mise en sécurité de deux bâtiments place Saint-Michel et rue Brémond d'Ars (voir p.6).

## LES BAILLEURS SOCIAUX EN PREMIÈRE LIGNE

Les dernières opérations l'ont bien montré, les bailleurs sociaux sont pleinement mobilisés pour construire de nouveaux logements adaptés dans notre cité.



Plusieurs logements sont déjà sortis de terre dans le nouveau quartier de Stang an aman

## TEMOIGNAGE

**Mathieu (42 ans),**  
Propriétaire d'une maison à Stang an aman

« Un quartier calme et proche du centre-ville »

Avant de vivre ici, j'habitais à côté de la place Saint-Michel et j'étais locataire d'un appartement où je n'avais même pas de balcon. Je souhaitais avoir un extérieur et, au départ j'ai regardé plutôt les locations, mais en voyant les prix je me suis rendu compte que ce n'était pas si éloigné du montant d'un crédit immobilier. Ensuite, j'ai décidé d'acheter dans le neuf car cela revenait moins cher de faire construire. J'ai vu qu'il y avait un lotissement qui allait être construit à Quimperlé avec l'OPAC de Quimper Cornouaille à Stang an aman. Or, c'était bien moins cher que ce que j'avais trouvé dans une autre commune du pays de Quimperlé, et en tant que primo-accédant, je bénéficiais d'un bonus et donc d'une réduction sur le prix du terrain. C'est un quartier avec pas mal de jeunes, assez calme, avec une ligne de bus qui passe devant et un centre-ville accessible en vélo. ●

En cœur de ville, le garage Le Ny Le Noges a ainsi été déconstruit et l'ancienne friche de la rue du Bourgneuf devrait accueillir d'ici fin 2028 dix-sept logements et un commerce grâce à une opération menée par l'OPAC de Quimper Cornouaille. La typologie des logements aidés prévus (sept T2, neuf T3 et un T4) correspond aux demandes que les bailleurs sociaux observent actuellement, en majorité de petits appartements plutôt destinés à de jeunes actifs. En cœur de ville toujours, six nouveaux logements ont été livrés fin 2025 par l'OPAC et la Ville place Hervo. L'OPAC est également mobilisé en haute-ville avec la construction prochaine de 72 logements sur l'îlot Saint-Yves où se trouvait auparavant une

friche SNCF. Les travaux de viabilisation de la tranche 1 devrait ainsi débuter à la fin de l'année. Rue du Gorréquer, ce sont dix-sept logements et un commerce qui devraient voir le jour dans les prochaines années sur une « dent creuse ». Un peu plus loin, l'OPAC pilote aussi la construction d'un nouveau quartier avec Stang an aman qui accueille déjà de nouveaux habitants et devrait compter environ 130 logements d'ici 5 ans, en habitats individuels et collectifs. Il faut également mentionner la livraison en mars dernier de la résidence inclusive et intergénérationnelle de la rue Leuriou, portée par Finistère Habitat, qui comprend 24 logements et réunit des jeunes actifs,

## CHIFFRES CLÉS

**+ de 130**  
logements dans le nouveau quartier de Stang an aman sont prévus d'ici 5 ans

**24**  
logements ont été livrés en mars 2026 rue Leuriou

Dans ce quartier très dynamique de notre cité, deux immeubles ont été rénovés pour accueillir 6 logements et 2 commerces



TEMOIGNAGE

**Roland (69 ans)**

Locataire d'un nouvel immeuble place Hervo

Je me sens très bien dans mon appartement »

En 2019, j'ai déposé un dossier de demande de logement social auprès de l'OPAC de Quimper Cornouaille car j'ai eu des problèmes de santé et mon logement au Trévoux n'était plus adapté à mon handicap. Après avoir rencontré les représentants du CCAS de la Ville en 2025, un logement m'a été attribué en novembre pour un appartement de la place Hervo que j'ai pu intégrer fin décembre. Je marche avec une canne mais j'étais d'accord pour un appartement au 1<sup>er</sup> étage. Vivant seul, il s'agit d'un T2 de 49 m<sup>2</sup>. J'habite en plein centre-ville, proche des commodités et je peux me garer sur le parking Isole-Sainte-Croix. C'est un quartier vivant ! J'ai toujours vécu en campagne et j'habitais à 4 km du bourg, il fallait prendre la voiture pour aller faire la moindre course. Ici, je suis à côté de la boulangerie, des commerces... Je me sens très bien dans mon appartement. ●



24 logements ont vu le jour en cœur de ville dans la résidence inclusive rue Leuriou

des personnes âgées et des personnes en situation de handicap autour d'un projet de vie sociale partagée. Enfin, en lien avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), une orientation d'aménagement porte également sur la nouvelle gendarmerie de Quimperlé et de ses logements de fonction. Au moins 80 logements devraient ainsi voir le jour sur le secteur de Kervail dans les prochaines années.

**LES INVESTISSEURS PRIVÉS REVIENNENT**

À Kerhor, Irisimo travaille actuellement à la conception d'un projet d'une vingtaine de nouvelles habitations mais il n'en est qu'aux premières étapes. Rue de Pont-Aven en revanche, un chantier est déjà amorcé. Les promoteurs Axiom et Presqu'île Investissement ont procédé à la déconstruction de l'ancien garage Renault au printemps dernier pour créer un ensemble de 3 bâtiments appelé « Les Hauts de Laïta ». 94 logements devraient y voir le jour d'ici mi-2028. L'OPAC est là aussi mobilisé avec la construction parmi ceux-là de 32 logements sociaux.

**ET DES HABITATS PARTICIPATIFS SE DÉVELOPPENT**

En complémentarité à ces différents projets, des habitantes et habitants se regroupent aujourd'hui dans des projets immobiliers participatifs pensés avec des espaces communs mais aussi des valeurs communes telles que le partage, la solidarité, l'écologie. C'est ce que souhaite développer l'association « Graines de vie » qui a signé un compromis de vente pour un terrain de 4 600 m<sup>2</sup> dans le quartier de Roscado. 13 à 15 logements devraient y voir le jour dans les prochaines années. L'association recherche de nouvelles personnes intéressées pour continuer de développer cette nouvelle forme d'habitat et de solidarité intergénérationnelle. Vous pouvez les contacter par courriel à [quimperle@grainesdevie56.xyz](mailto:quimperle@grainesdevie56.xyz) ou par téléphone au 06 73 38 71 17. ●



TEMOIGNAGE

**Gérard (75 ans) et Nicole (78 ans)**

Locataires de la résidence Leuriou

Un appartement confortable, fonctionnel et accessible »

Nous avons vécu 42 ans à Kerbertrand dans un T4 au 3<sup>e</sup> étage sans ascenseur. En vieillissant et avec les ennuis de santé de Gérard fin 2024, notre fille Delphine (*en photo à droite de Nicole*) a entamé des démarches pour trouver un lieu de vie plus adapté. Nous avons pris rendez-vous avec le CCAS de la Ville de Quimperlé, pour mettre en place le service d'aide à domicile QAP et pour trouver une solution de logement. C'est comme cela que nous avons découvert le projet innovant de la résidence inclusive et intergénérationnelle de la rue Leuriou. On nous a dit qu'il y aurait des animations pour toutes et tous qui y seraient proposées, des repas passés ensemble... Pas de problème (*sourire*)!

Nicole cherchait justement à rencontrer des personnes, participer à des jeux, comme elle le fait déjà avec le service d'aide à domicile du CCAS. Nous avons déposé un dossier et avons eu plusieurs entretiens individuels avec des personnes de Finistère Habitat pour comprendre nos besoins et nous expliquer comment allait fonctionner la résidence, la salle d'activités, etc. Nous avons emménagé dans notre T3 dès l'ouverture de la résidence en mars 2026, quelques semaines après avoir reçu la réponse positive de la commission d'attribution. Nous en sommes très contents ! Dans notre précédent logement, nous avions tout le temps froid. Ici, les appartements sont confortables, fonctionnels, accessibles, avec un ascenseur. Et nous sommes en plein centre-ville donc nous pouvons aller chez le traiteur, à la boulangerie, à la pharmacie, au CCAS, à la médiathèque et bientôt au conservatoire puisque Gérard adore la musique ! Pour Delphine, qui habite à Landerneau et ne peut pas être tout le temps à nos côtés, c'est très rassurant de savoir que nous sommes dans un environnement adapté avec une présence et de la solidarité autour de nous. Nous allons pouvoir rester à domicile plus longtemps, nous faire des copains et des copines, dans un logement adapté, et à loyer modéré. ●

+D'INFOS SUR LE PROJET  
[www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh)

**Zoom**

**COMMENT ACCÉDER AU LOGEMENT SOCIAL ?**

Finistère Habitat, Armorique Habitat, Espacil Habitat, le Foyer d'Armor, Opac Quimper Cornouaille. Ces 5 bailleurs sont présents sur Quimperlé et louent des logements sociaux à des ménages contre un loyer modéré, sous conditions de ressources (et donc de revenus). L'attribution d'un logement social se fait après l'examen des différentes demandes lors du passage en Commission d'Attribution Logement, organisée par chaque organisme HLM. De nombreux critères de priorité ont été définis par la loi pour attribuer les logements sociaux disponibles : personnes en situation de handicap, en situation de mal logement, d'habitat indigne mais aussi les personnes victimes de violences... Pour faire une demande, il existe 4 possibilités : compléter un dossier sur le site [www.demandelogement29.fr](http://www.demandelogement29.fr) ; prendre contact avec le CCAS de la Ville qui peut accompagner les demandeurs de logements sociaux dans leurs démarches ; prendre contact avec l'un des organismes HLM ; prendre contact avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Finistère (ADIL 29).

HABITAT

# Habiter le territoire autrement



Quimperlé  
Communauté  
Kemperle  
Kumuniezh

**Se loger devient aujourd’hui un défi majeur pour de nombreux habitants du Pays de Quimperlé. Hausse des prix de l’immobilier, difficultés d’accès au logement, vieillissement de la population, rénovation énergétique, sobriété foncière : les enjeux de l’habitat sont nombreux et touchent directement le quotidien.**

Face à ces évolutions, Quimperlé Communauté mène une politique de l’habitat qui vise à permettre à chacun de trouver un logement adapté, accessible et durable, tout en préservant la qualité de vie du territoire. Le Pays de Quimperlé reste attractif, mais cette attractivité crée aussi de fortes tensions. Entre 2020 et 2024, le prix des maisons anciennes a augmenté de près de 45 %, rendant l’accession à la propriété plus difficile pour de nombreux ménages. Dans le même temps, les besoins évoluent : adaptation des logements au vieillissement, rénovation énergétique, lutte contre la vacance et l’habitat dégradé, développement d’une offre plus abordable. Pour répondre à ces défis, Quimperlé Communauté

prépare actuellement son futur Programme Local de l’Habitat (PLH) 2027-2032. Ce document définira les grandes orientations du territoire pour les années à venir : rénovation du parc existant, maîtrise de l’étalement urbain, développement d’une offre de logements diversifiée ou encore revitalisation des centres-bourgs. Cette réflexion s’appuie sur un travail collectif mené avec les communes, les partenaires et les acteurs locaux. En 2025, une Matinale de l’Habitat a notamment permis d’échanger autour des grands enjeux du logement de demain : comment produire autrement, mieux utiliser le bâti existant ou encore concilier attractivité et sobriété foncière.

## AU-DELÀ DE LA STRATÉGIE, QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ AGIT DÉJÀ CONCRÈTEMENT AUPRÈS DES HABITANTS.

Avec le Pacte territorial France Rénov’, les habitants bénéficient d’un accompagnement de proximité pour leurs projets de rénovation, d’adaptation du logement ou de réhabilitation du bâti ancien. Le service habitat-énergie de l’agglomération accompagne les ménages à chaque étape de leur projet afin de simplifier les démarches et mobiliser les aides disponibles. La collectivité agit également pour revitaliser les centres-villes à travers l’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) menée à Quimperlé et Scaër. Ce dispositif permet de soutenir la rénovation des logements anciens, de remettre sur le marché des logements vacants et d’améliorer durablement le cadre de vie. Parallèlement, la collectivité fait évoluer ses aides locales pour améliorer l’habitat

et lever les freins à la rénovation. Le renforcement du Plan Bois et le soutien aux matériaux biosourcés et à l’écoconstruction encouragent des travaux plus performants et respectueux de l’environnement. De nouveaux outils, comme la future Société Publique Locale de tiers-financement, permettront également de faciliter le montage et le financement des projets les plus complexes. Enfin, l’information et la sensibilisation des habitants occupent une place essentielle dans cette démarche. Le prochain Forum de l’Habitat, prévu le 7 novembre et destiné au grand public, ainsi que le projet de Maison de l’Habitat dont les travaux ont débuté place Saint-Michel, témoignent de la volonté de créer une porte d’entrée unique, plus lisible et accessible pour les habitants. Cette politique de l’habitat s’inscrit à l’échelle de l’ensemble du Pays de Quimperlé afin d’accompagner les communes face aux défis du logement de demain. ●



### 3 questions à

**Clotilde Lavisse**

Vice-Présidente en charge de l’habitat



#### 1 Pourquoi Quimperlé Communauté a-t-elle lancé une OPAH-RU à Quimperlé et Scaër ?

Les centres-villes concentrent aujourd’hui plusieurs enjeux : logements vacants, habitat ancien parfois dégradé, difficultés énergétiques, mais aussi besoin de redonner de l’attractivité aux cœurs de ville. Avec l’OPAH-RU, nous voulons agir concrètement sur ces sujets en accompagnant les propriétaires dans leurs projets de rénovation et en améliorant durablement le cadre de vie.

#### 2 Concrètement, qu’est-ce que ce dispositif change pour les habitants ?

L’OPAH-RU permet de rendre les projets de rénovation plus accessibles pour les habitants grâce à un accompagnement et des aides adaptées. L’objectif est de simplifier les démarches et de permettre la réalisation de projets parfois difficiles à engager, notamment pour la rénovation énergétique ou la remise sur le marché de logements vacants.

#### 3 Quels sont les objectifs à long terme pour Quimperlé et Scaër ?

L’objectif est de redonner de la vie aux centres-villes. Rénover un logement, c’est aussi améliorer l’image d’une rue, soutenir les commerces de proximité, accueillir de nouveaux habitants et redonner de l’attractivité aux cœurs de ville. L’objectif est aussi de traiter les situations d’habitat dégradé qui fragilisent certains centres anciens. ●



## Casa di Luigi

Nathan Baratte, gérant de La Casa di Nathano à Riec, a ouvert sa pizzeria dans notre cité. Le jeune homme propose à emporter des pizzas napolitaines traditionnelles. À compter de novembre, une restauration sur place sera possible avec une douzaine de couverts. ●

📍 64 boulevard de la Gare  
Ouvert tous les jours de 12h à 14h30 et de 18h à 21h30  
06 30 05 93 58



## LA DOLCEA

Paul Delage et Nolwenn Breton proposent des mignardises sucrées « premium » (et des salées sur commandes). Tarte au citron, à la cacahuète, forêt noire, caramel-pécan-vanille, chocolat-framboise ou encore tarte aux pommes, mini-cookie, mini-brownie et pain d'épices... ●

📍 9 place Hervo  
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h30  
07 80 42 34 77



## STUDIO 4

Quentin Flécher, Anne-Claire Flécher et Aurélie Cornière y proposent plusieurs prestations autour de l'événementiel, mais pas seulement. Photographe professionnelle diplômée, Anne-Claire Flécher est spécialisée dans les portraits et réalise aussi des reportages photos lors d'événements. DJ, Quentin propose ses services pour les mariages et du matériel événementiel (sonorisation, lumière, vidéoprojecteur...) en location. Aurélie est officiante de cérémonie laïque et célèbre des cérémonies de mariage personnalisées qu'elle écrit en fonction de l'histoire de chaque couple. ●

📍 4bis rue Leuriou  
Ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous  
Anne-Claire Flécher : 06 95 54 10 51  
Quentin Flécher : 06 30 97 46 29  
Aurélie Cornière : 06 99 87 26 06

## Touleïgana

Yonna Le Goff est spécialiste du style « fineline minimaliste et floral » mais propose bien d'autres types de tatouages. Elle souhaite organiser un événement par mois, permettant à chacun de venir se faire tatouer de manière spontanée. ●

📍 23 place Saint-Michel  
Ouvert sur rendez-vous  
Contact via Instagram ou Facebook



## Adeline Meyer-Moreau

Dans son atelier, cette artiste réalise ses peintures et y accueille des visiteurs, à qui elle peut montrer son travail inspiré par la tombée de la nuit, les histoires, les contes, les aurores boréales... ●

📍 11 rue Madame Moreau  
Ouvert sur rendez-vous  
06 63 33 14 65

## Le Boudoir

Sandrine et Justine Hollocou et Ludivine Le Tallec proposent dans un même local des prestations autour de la beauté et du bien-être. Justine et Ludivine sont prothésistes ongulaires. Sandrine est réflexologue plantaire, rebouteuse et propose des massages shiatsu, traditionnels indonésiens et « Shirotchampi ». ●

📍 24 place Saint-Michel  
Ouvert du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9h à 16h (en dehors de ces plages, des possibilités existent sur rendez-vous).  
Sandrine Hollocou : 06 87 73 65 55  
Justine Hollocou : 06 51 88 76 26  
Ludivine Le Tallec : 06 01 34 57 79



## LA CUVÉE

Sommelier-caviste, Fabien Droal a ouvert un bar à vins à la décoration élégante ouvert le soir à partir de 18h. Plus d'une centaine de références de vins représentant de nombreuses régions de France y sont proposées. ●

📍 1 place Jean Jaurès  
Ouvert du lundi au samedi (sauf mercredi) à partir de 18h.  
02 30 90 91 96



## L'ATELIER D'OSCAR

Suite à l'incendie de leur local, Coraline Lequeux et son équipe ont déménagé rue Brémont d'Ars. L'Atelier d'Oscar propose du toilettage pour chiens et chats : coupe ciseaux, épilation, tontes, coupe d'exposition... ●

📍 5 rue Brémont d'Ars  
02 98 35 11 93



## Oleksa Coiffure

Oleksandra Muzychenko a repris l'Atelier de Maryon et propose des prestations classiques de coiffure mais aussi des soins profonds du cheveu. Elle vend également ses propres produits qu'elle a réalisés avec un petit laboratoire du sud de la France. ●

📍 20 rue du Couëdic  
Ouvert lundi et jeudi de 9h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 13h.  
09 81 95 82 05



## Marion Madec Photographie

Marion Madec propose des séances de photo pour les familles, enfants, nouveau-nés, futures mamans... Les prises de photos peuvent également se faire en extérieur. Les tirages des photos peuvent se faire sur un grand nombre de supports : papiers, livres, tableaux acryliques, Lego, puzzle, sacs, oreillers, mugs, etc. ●

📍 1 place Saint-Michel  
Séance sur réservation  
07 61 88 82 03

### SOUTIEN FINANCIER AUX COMMERÇANTS DE CENTRE-VILLE voté entre octobre 2025 et mars 2026

Le Conseil municipal a attribué des subventions dans le cadre de son dispositif de soutien à la création et modification d'enseigne commerciale en cœur de ville, pour **La Brocante du marquis** (833,33 €) et **Les souvenirs voyageurs** (256,86 €). En parallèle, le Pass Commerce et Artisanat de Quimperlé Communauté et de la Région Bretagne a été actionné pour :  
**Atelier dégourdi** : 4 977,17 € ; **Le Bistro des copains** : 6 000 €  
**La Dolcea** : 5 358,37 € ; **La Cuvée** : 6 000 €



Radix



Le baluche des Complices Mr Larsene



Maxime Le Breton

PIANO

SOUS LES ÉTOILES



Imarhan Timbuktu



Parquet Sauvage

CULTURE

# Les mercredis musicaux

Des concerts gratuits en plein air dans le parc de la mairie ainsi qu'un bal aux fonderies Savary Rivière ! Début à 20h ! Repli à l'espace Benoîte-Groult en cas de mauvais temps avéré.

MERCREDI 22 JUILLET

À PARTIR DE 20H DANS LE PARC DE LA MAIRIE  
**Concerts - Fanfare : Purple Brein + Championne + Radix**

Les Purple Brein lanceront en fanfare les Mercredis Musicaux ! Et venez découvrir le rock de Championne, artiste émergente de la scène bretonne puis danser avec les violons et violoncelles de Radix, de l'électro composé à partir de musiques traditionnelles du Caucase.  
*Entrée libre et gratuite. Buvette et foodtruck sur place.*

MERCREDI 29 JUILLET

À PARTIR DE 20H DANS LE PARC DE LA MAIRIE  
**Concerts : Two Roots + Imarhan Timbuktu**

Vous allez voyager ! Two Roots explore les confins du Blues, celui qui était joué à l'origine dans le sud des États-Unis avec la seule virtuosité d'une guitare et d'une voix. Puis, entre traditions tamasheq et nuances rock, le groupe Imarhan Timbuktu fera résonner les voix et les guitares du désert malien.  
*Entrée libre et gratuite. Buvette et foodtruck sur place.*

MERCREDI 5 AOÛT

À PARTIR DE 20H AUX FONDERIES SAVARY-RIVIÈRE  
**Bal : Le baluche des Complices Mr Larsene**

Une guinguette atypique, une ambiance chaleureuse et conviviale. Le baluche des Complices Mr Larsene réenchante le bal populaire et nous livre une version débridée, à travers une mise en scène qui fait la part belle au partage, à l'interaction avec le public et au burlesque.  
*Entrée libre et gratuite dans la limite de la jauge. Buvette et foodtruck sur place.*

MERCREDI 12 AOÛT

À PARTIR DE 21H30 DANS LE PARC DE LA MAIRIE  
**Concerts : Piano sous les étoiles**

Une soirée tournée vers le ciel ! Pour profiter de la pluie d'étoiles filantes, le pianiste claviériste Maxime Le Breton vous invite à vous allonger dans l'herbe une fois le soleil couché. En première partie, vous pourrez découvrir la folk-pop de Pol Mira.  
*Entrée libre et gratuite. Buvette et petite restauration sur place.*

MERCREDI 19 AOÛT

À PARTIR DE 20H DANS LE PARC DE LA MAIRIE  
**Concerts : Parquet Sauvage + Mezcal Bomba**

Parquet Sauvage est à la fois un spectacle de rue, un concert acoustique et un bal collectif qui emmène le public dans une boum impromptue. De quoi se mettre dans l'ambiance avant Mezcal Bomba, un groupe qui bouscule les codes des grooves sud-américains et livre une cumbia singulière, excentrique et résolument déjantée.  
*Entrée libre et gratuite. Buvette et foodtruck sur place.*

# Le cinéma dans la prairie



Du 23 juillet au 20 août, 5 séances en plein air, gratuites et ouvertes à toutes et tous, vous attendent à Quimperlé, prairie Saint-Nicolas. Début du film à la tombée de la nuit !

JEUDI 23 JUILLET

**Un ours dans le Jura**

DE FRANCK DUBOSC, AVEC FRANCK DUBOSC, LAURE CALAMY, BENOÎT POELVOORDE  
**Comédie, France, 1h53**  
Tout public avec avertissement. Plusieurs scènes représentant des morts violentes sont susceptibles d'impressionner un public sensible.

Michel et Cathy, un couple usé par le temps et les difficultés financières, ne se parle plus vraiment. Jusqu'au jour où Michel, pour éviter un ours sur la route, heurte une voiture et tue les deux occupants. 2 morts et 2 millions en billets usagés dans le coffre, forcément, ça donne envie de se réparer. Et surtout de se taire.



Le film proposé pour cette séance a été sélectionné par le public au travers d'une consultation en ligne menée par le cinéma et la Ville.

JEUDI 30 JUILLET

**Dragons**

DE DEAN DEBLOIS AVEC MASON THAMES, NICO PARKER, GERARD BUTLER, NICK FROST...  
**Aventure, fantastique, États-Unis, 2025, 2h05, VF**



Sur l'île escarpée de Beurk, où depuis des générations Vikings et dragons s'affrontent sans merci, Harold fait figure d'exception. Effacé, écrasé par la stature de son père, le chef de la tribu, Stoïk, ce jeune rêveur défie des siècles de tradition en se liant d'amitié avec un dragon nommé Krokmou. Leur lien improbable va révéler la vraie nature des dragons et remettre en question les fondements mêmes de la société viking.



JEUDI 6 AOÛT

**En fanfare**

DE EMMANUEL COURCOL AVEC BENJAMIN LAVERNE, PIERRE LOTTIN, SARAH SUCCO...  
**Comédie, France, 2024, 1h44**

Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

JEUDI 13 AOÛT

**Mufasa : Le Roi lion**

DE BARRY JENKINS  
**Animation, États-Unis, 2024, 1h40, VF**



Rafiki raconte à la jeune lionne Kiara - la fille de Simba et Nala - la légende de Mufasa. Il est aidé en cela par Timon et Pumbaa, dont les formules choc sont désormais bien connues. Relatée sous forme de flashbacks, l'histoire de Mufasa est celle d'un lionceau orphelin, seul et désemparé qui, un jour, fait la connaissance du sympathique Taka, héritier d'une lignée royale. Cette rencontre fortuite marque le point de départ d'un périple riche en péripéties d'un petit groupe « d'indésirables » qui s'est formé autour d'eux et qui est désormais à la recherche de son destin. Leurs liens d'amitié seront soumis à rude épreuve lorsqu'il leur faudra faire équipe pour échapper à un ennemi aussi menaçant que mortel...

JEUDI 20 AOÛT

**Les Aventuriers de l'arche perdue**

DE STEVEN SPIELBERG AVEC HARRISON FORD, KAREN ALLEN  
**Action, aventure, États-Unis, 1981, 1h56, VF**

1936. Parti à la recherche d'une idole sacrée en pleine jungle péruvienne, l'aventurier Indiana Jones échappe de justesse à une embuscade tendue par son plus coriace adversaire : le Français René Belloq. Revenu à la vie civile à son poste de professeur universitaire d'archéologie, il est mandaté par les services secrets et par son ami Marcus Brody, conservateur du National Museum de Washington,



pour mettre la main sur le Médaillon de Râ, en possession de son ancienne amante Marion Ravenwood, désormais tenancière d'un bar au Tibet. Cet artefact égyptien serait en effet un premier pas sur le chemin de l'Arche d'Alliance, celle-là même où Moïse conserva les Dix Commandements. Une pièce historique aux pouvoirs inimaginables dont Hitler cherche à s'emparer..

En cas de pluie, les séances sont rapatriées au cinéma La Bobine. Ouverture du cinéma à 20h. Début du film à 21h (plus tôt si la salle est pleine). En cas de doute et pour connaître le lieu de la projection, vous pouvez appeler le répondeur du cinéma à partir de 15h : 02 98 96 04 57



EXPOSITION

« On entre dans un monde, c'est ce que j'ai voulu faire dans cette exposition »

À l'affiche de l'exposition « Métamorphoses » à la Chapelle des Ursulines jusqu'au 25 octobre, la peintre, graveuse et sculptrice Maël Nozahic y présente un univers onirique et luxuriant. Cette artiste engagée pour l'environnement n'hésite pas à nous faire voyager dans un monde « situé entre deux réalités », qui s'inspire du notre mais également des contes populaires et des légendes.

Quel est votre parcours ?

Je travaille à Fousnant depuis 7 ans et auparavant j'ai vécu dans des villes telles que Brest, Bruxelles et à mes tout débuts Berlin. J'ai fait mes études aux Beaux-Arts de Quimper puis je suis partie m'installer à l'étranger, ce qui m'a permis d'exposer un petit peu partout en Europe.

Quelles sont vos inspirations ?

Mon univers, on peut le décrire comme étant un univers onirique situé entre deux réalités. Il s'inspire toujours de notre monde, de notre environnement, des problématiques qui nous habitent en ce moment, mais aussi des contes populaires, des légendes, tout ce qui représente nos peurs, nos désirs de vitalité, d'aventure. La présence animale est assez importante, notamment la figure du loup qu'on retrouve dans l'exposition. C'est un animal qui sort directement des contes pour enfants mais qui représente

une part un peu primitive de nous-mêmes puisque lorsque je représente des animaux, c'est toujours en miroir avec l'Homme. Dans mon travail, il y a également beaucoup de personnes qui sont des archétypes d'hommes et de femmes, des Vénus, des voyageurs, des marcheurs, des pèlerins, des symboles qui nous poussent à réfléchir à nos propres désirs d'évolution.

Qu'en est-il des végétaux ?

Je m'intéresse beaucoup aux palmiers, aux bananiers, aux plantes exotiques parce qu'elles symbolisent une sorte d'image du paradis perdu. Donc il y a une végétation très luxuriante, foisonnante, acide, psychédélique, pour situer le paysage dans un domaine qui est plutôt de l'ordre d'une réalité un peu différente de la nôtre, mais dans laquelle on peut se sentir quand même un peu familier. On est encore une fois entre le rêve et la réalité.

Pourquoi avoir souhaité exposer à la Chapelle des Ursulines ?

Le lieu est complètement incroyable. Les peintres et les églises, ça a toujours été quelque chose d'assez intime et exposer dans un lieu tel que celui-là permet de faire progresser le travail dans une ampleur qui est rarement proposée dans les lieux d'exposition. Aussi, c'est un lieu qui est habité donc on peut dialoguer avec lui. Ce n'est pas seulement un white cube, une galerie toute blanche où il n'y a aucun caractère spécial. Là, on a des peintures, on a des arches, on a la lumière. Et donc j'ai voulu dialoguer avec ce lieu et pas seulement y poser mes œuvres.

Comment avez-vous conçu cette exposition ?

J'ai été accompagnée d'une commissaire, Amélie Adamo, qui a voulu montrer mon parcours donc il y a une sélection d'œuvres qui retracent une vingtaine d'années de peintures et de créations. On voit des œuvres un petit peu plus sombres au début qui traitent davantage de l'enfance, peut-être du cauchemar et qui petit à petit rentrent dans une certaine forme de mysticisme, de symbolique jusqu'à l'achèvement dans la deuxième salle d'une pièce que j'ai vraiment conçue comme une sorte de peinture géante, une peinture dans l'espace. J'ai pu matérialiser ce que j'aime transmettre dans mes toiles : le spectateur entre dans un monde, s'y projette, réfléchit. J'ai vraiment envie que les personnes aient une réaction pas forcément émotionnelle, mais au moins intellectuelle... ou peut-être physique (rires). Mais en rentrant dans cette pièce, j'ai vraiment voulu qu'il y ait une sorte d'atmosphère intense qui englobe vraiment le spectateur. Et donc là, on entre dans un monde, et c'est ce que j'ai voulu faire dans cette exposition. ●



EXPOSITION  
« MÉTAMORPHOSES »  
jusqu'au  
25 octobre  
Chapelle des  
Ursulines

+D'INFOS  
[www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh)

AGENDA



LE PROGRAMME DE QAT



Découverte botanique en forêt de Toulfoën

JEUDI 9 JUILLET  
Parking Auberge de Toulfoën, 14h30

Visite commentée de la Chapelle de l'hôpital Frémur

JEUDI 16 JUILLET  
Par Alain Pennec, 14h30

Marches douces en forêt

> MARDI 21 JUILLET  
> MARDI 25 AOÛT  
Lothéa, 17h

Spectacle et initiation aux danses bretonnes

> JEUDI 30 JUILLET  
> JEUDI 20 AOÛT  
Place Charles de Gaulle, 19h

Initiation à la boule bretonne

VENDREDI 7 AOÛT  
Boulodrome, 14h30

La riche histoire du port de Quimperlé



Par Alain Pennec  
JEUDI 13 AOÛT  
Place Charles de Gaulle, 14h30

ASSOS

Kermesse du D.A.M.E François-Huon  
VENDREDI 3 JUILLET

Bal des pompiers  
MARDI 14 JUILLET  
Place Isole Sainte-Croix

Marché des créateurs et créatrices

> DIMANCHES 19 ET 26 JUILLET  
> DIMANCHES 2, 9, 16 ET 23 AOÛT  
Place Hervo

Pardon de la Chapelle Saint-David  
SAMEDI 25 JUILLET

Jour de fête au Gorrequer  
DIMANCHE 26 JUILLET  
Gorresquare

Forum des associations et du bénévolat  
SAMEDI 5 SEPTEMBRE  
Espace Benoîte-Groult

Gratiféria  
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE  
Gorresquare

SPORT

Tennis de Table

Stage découverte pour les jeunes  
TOUS LES MERCREDIS  
EN JUILLET ET EN AOÛT  
[www.ttkemperle.com](http://www.ttkemperle.com)

Kayak

Stages pour les enfants  
CHAQUE SEMAINE,  
DU 13 JUILLET AU 14 AOÛT  
Randonnée découverte du patrimoine en kayak  
> MARDIS 28 JUILLET ET 4, 11, 18, 25 AOÛT  
> JEUDIS 9, 23, 30 JUILLET ET 6, 13 AOÛT  
> VENDREDIS 24 JUILLET, 21 AOÛT  
[www.kayak-quimperle.fr](http://www.kayak-quimperle.fr)



Pétanque

Triplette mixte  
DIMANCHE 26 JUILLET  
Challenge Courbe  
DIMANCHE 9 AOÛT  
Boulodrome

CULTURE

Expo « Métamorphoses »  
JUSQU'AU 25 OCTOBRE  
Chapelle des Ursulines

Expo « L'insolence du Détail »  
Mona Kerloff  
DU 2 AU 26 JUILLET  
Présidial



Visite de la Chapelle Saint-Eutrope

> MERCREDIS DU 15 JUILLET AU 19 AOÛT (14H30)  
> VENDREDIS DU 17 JUILLET AU 21 AOÛT (10H30)  
[www.quimperle-lesriass.bzh](http://www.quimperle-lesriass.bzh)

Fest-noz  
SAMEDI 15 AOÛT  
Chapelle de Lothéa



Festival Les Rias  
DU 26 AU 29 AOÛT  
Pays de Quimperlé

Journées européennes du patrimoine et du patrimoine  
19 ET 20 SEPTEMBRE  
[journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr](http://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr)



ET AUSSI !

Dans le dépliant que vous trouverez dans les accueils municipaux et dans les commerces, découvrez les événements culturels de l'été proposés par la Ville.

# En direct du Conseil municipal



## PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> 1<sup>ER</sup> JUILLET lorsque ce magazine est en impression  
> COURANT SEPTEMBRE

**EN SAVOIR PLUS**  
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur notre site Internet : [www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh)

**f**  
Retrouvez les décisions importantes du Conseil municipal sur la page Facebook VilleQuimperle

## SUIVEZ LE CONSEIL MUNICIPAL À DISTANCE

Les Conseils municipaux sont filmés et retransmis en direct puis en différé sur [www.astydeme.fr/conseil-quimperle](http://www.astydeme.fr/conseil-quimperle). Un bon moyen de donner plus de visibilité à la vie démocratique de la cité, tout en permettant à chacun de s'informer de l'avancée des grands projets de la Ville. Vous pouvez retrouver les vidéos des derniers conseils et l'ensemble des délibérations sur [www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh).



### SÉANCE DU 21 MARS 2026

> Cette séance était dédiée à l'installation des nouveaux élu-es au sein du Conseil municipal. Michaël Quernez y a été réélu à l'issue d'un vote à bulletin secret des conseiller-es municipaux.

> Le Conseil municipal a fixé à 9 le nombre d'adjoints au maire de la commune puis a procédé à l'élection des adjoints : Danièle Kha, Maxime Padellec, Marie-Madeleine Bergot, Yves Schryve, Danièle Brochu, Pierre Franqueville, Linda Le Métayer, Vincent Thaëron, Karine Le Gad.

3 conseilleres déléguées complètent le Bureau municipal : Eric Alagon, Ghislaine Huon, Pascal Pillault.

+ D'INFOS : [www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh)



2026-2032  
Votre nouveau conseil municipal  
Ho kuzul-kêr nevez

### SÉANCE DU 10 AVRIL 2026

> C'est durant cette séance que les différentes instances et commissions ont été composées. Parmi celles-ci, les 10 commissions municipales thématiques mais aussi la commission d'appel d'offres, la commission de délégation de services publics, le conseil d'administration du CCAS, les conseils d'administration des collèges et lycées publics de la ville ou encore le conseil de surveillance du Groupement Hospitalier Bretagne Sud.

> Ce fut également le moment de désigner les élu-es référentes de chaque quartier.

> Une information qui n'a pas donné lieu à un vote : plusieurs conseillers municipaux et conseillères

municipales ont reçus des lettres de mission (ex : Isabelle Le Douaron, conseillère en charge de l'épicerie sociale ; Emilie Cerisay conseillère en charge de la réserve communale de sécurité civile ; Julien Terme, conseiller en charge de la culture et de la langue bretonnes...)

+ D'INFOS : [www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh)

### SÉANCE DU 12 MAI 2026

#### Institution

> Le Conseil a adopté son règlement intérieur

> La commission communale pour l'accessibilité « La Rue Partagée » a été reconduite pour le nouveau mandat (7 conseillers municipaux, dont 2 issus de l'opposition, et 13 membres extérieurs représentant des associations, des services publics et des acteurs locaux). La composition de la Commission communale des impôts directs a également été approuvée, avec une liste de 16 titulaires et 16 suppléants.  
> Les représentants du Conseil municipal dans les commissions de Quimperlé Communauté ont été désignés.

#### Budget

> Le Conseil a approuvé le Compte Financier Unique 2025, qui a remplacé le compte administratif et le compte de gestion. L'affectation définitive des résultats 2025 a également été validée : le budget principal a dégagé un excédent de fonctionnement de 1,36 million d'euros, affecté en réserves, et un excédent d'investissement de 921 244 euros, reporté en recettes.  
> Une subvention exceptionnelle de 2 000 euros a été accordée pour soutenir l'organisation du bal des pompiers du 14 juillet.

#### Transitions

Le Conseil a validé l'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de 693 m<sup>2</sup> pour implanter la chaufferie bois du réseau de chaleur urbain « Quimperlé-Hôpital ».

#### Redynamisation du centre-ville

> l'ancien local de l'office de tourisme de la place Charles de Gaulle a été cédé par la Ville à de nouveaux

propriétaires qui ont pour projet d'ouvrir en septembre « Maison Rose Bertin », un magasin de robes de mariées et d'accessoires de cérémonie neufs, d'occasion et vintage.

> 4 demandes de subventions pour des travaux de ravalement ou de menuiseries ont été acceptées : 3 568,64 euros pour la SCISAMENT (7 place Saint-Michel), 1 111,76 euros pour Annie Bourhis (3 rue Henri Dunant), 1 049,83 euros pour Francis Lamandé (8 rue Genot), et 3 809,72 euros pour Mehmet Tercan (7 rue de l'Hôpital Frémur).

### SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Cette séance s'inscrivait dans le cadre des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2026. La moitié des sièges du Sénat y sera renouvelée au suffrage universel indirect, par un collège d'électeurs sénatoriaux, souvent appelés « grands électeurs ». Ce collège de grands électeurs (162 000 membres) est composée de députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux et conseillers municipaux. Les délégués des conseils municipaux étaient justement désignés partout en France lors de cette séance du vendredi 5 juin. Notre commune comptant plus de 9 000 habitants, les conseillers municipaux sont tous délégués de droit (grands électeurs) mais il fallait aussi désigner des membres suppléants. Ces derniers ont été élus par le conseil municipal, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Les membres suivants ont ainsi été désignés suppléants : Margaux Le Squer, Renaud Petitjean, Françoise Kerjouan, Thomas Le Bris, Isabelle Baitus, Tristan Ouptier, Leïla Baron, Vincent Le Brun, Ronan Bellancourt. ●

## Uni-es pour Quimperlé

### HABITAT, LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS !

> En ce début de mandat nous tenions à ce que le premier Vivre Quimperlé soit dédié à l'habitat. Une raison simple : c'est NOTRE priorité ! Il convenait que nous expliquions pourquoi.

Les objectifs sont quantitatifs et qualitatifs : si 700 logements seront réalisés lors des six prochaines années, ils devront surtout répondre aux exigences de nos concitoyens ou de ceux qui aspirent à le devenir. Rappelons que 50 % des Quimperlois sont éligibles au logement social, pour un parc qui n'en compte que 12 % ! Que les besoins évoluent et qu'il faut s'adapter aux bouleversements sociétaux (personnes seules, monoparentalité, jeunes ménages, ...). Si 50 % des demandes portent sur des petits logements, notre parc n'en comprend que 25 % ! Enfin, l'innovation car il nous faut tenir compte des souhaits de ceux qui aspirent à d'autres formes d'habitat : groupés, coopératif, léger, ...

Sur le centre-ville, l'Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) menée avec Quimperlé Communauté est conçue comme un outil de reconstitution du parc locatif privé en aidant davantage que précédemment les propriétaires, bailleurs ou occupants, qui souhaitent rénover leur logement, et font volontairement cette démarche. Une nouveauté : l'OPAH-RU rend possible par son action coercitive la lutte contre l'insalubrité en s'attaquant à l'indignité de logements de certains propriétaires qui continuent à louer des biens qui ne méritent pas de l'être.

Sur les abords du centre-ville, îlot Saint-Yves et Bourgneuf, les travaux commenceront avant l'automne. Et d'autres opérations seront bientôt mises à l'étude sur des parcelles déjà identifiées. L'une d'elle pourrait accueillir un programme intergénérationnel dans la lignée de celui

de la rue Leuriou. Bien vivre son grand âge est aussi notre priorité. Dans les quartiers, nous sommes conscients que l'action des promoteurs doit être mieux accompagnée. Une charte imposera bientôt des critères de qualité. Nous ne pouvons pas laisser les opérateurs imposer des programmes trop denses uniquement motivés par des raisons financières.

Donc oui, notre action pour l'habitat se joue sur un ensemble de fronts. Mais nous prenons l'engagement qu'ils ne se feront pas au détriment de la qualité de vie que nous souhaitons pour notre ville, bien au contraire. ●

« Uni-es pour Quimperlé »  
avec Michaël Quernez - majorité municipale

## Quimperlé, plus fort ensemble

### AGIR MAINTENANT POUR GARDER UNE VILLE VIVANTE ET ATTRAYANTE

> La ville de Quimperlé n'échappe pas à la crise du logement, qu'il soit social ou privé. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 700 demandes sont actuellement en attente pour un logement social. Cette situation pèse sur de nombreux ménages et freine l'installation de nouveaux habitants.

La dynamique de notre cité ne doit pas se limiter à répondre aux besoins d'une seule catégorie de population. Elle doit permettre à chacun de se loger dignement : jeunes, familles, retraités, personnes sans emploi, mais aussi actifs, saisonniers et personnes en situation de handicap. Si nous voulons maintenir et développer les services à la population, nous devons commencer par loger celles et ceux qui font vivre notre tissu économique, associatif et social.

À Quimperlé, les surfaces constructibles restent limitées. Les projets immobiliers

le sont donc aussi. Nous devons favoriser des réalisations innovantes, rapides et de qualité, en accueillant des promoteurs capables de construire efficacement sans dénaturer le charme de notre ville. Une attention particulière doit être portée à la création de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi qu'à l'adaptation du parc existant pour favoriser le maintien à domicile. Construire l'avenir doit aussi se faire avec les habitants des quartiers concernés. Le dialogue, l'écoute et la transparence sont indispensables pour bâtir une ville apaisée et accueillante, avec les habitants et non contre eux.

La municipalité doit également montrer l'exemple en étudiant la transformation de bâtiments communaux sous-utilisés en logements, grâce à des appels à projets ouverts à des professionnels sérieux et innovants.

Enfin, plus de 600 logements sont aujourd'hui vacants à Quimperlé. Il est indispensable d'accompagner leurs propriétaires par des dispositifs d'information et d'aide à la rénovation afin de remettre ces biens sur le marché, à la location comme à la vente.

Ces mesures permettront de préserver une ville vivante, attractive, accessible et solidaire. Encore faut-il avoir la volonté politique d'agir concrètement et rapidement à la hauteur des ambitions affichées. ●

Arnaud Le Dantec et son équipe  
(Elisabeth Esvan, Samuel Tanguy, Laëtitia Trinckvel, Jeff Dufraiche, Catherine Le Mery)



Pour tenir compte des délais de fabrication de ce magazine, ces tribunes ont été rédigées avant le 13 juin 2026.



Un été à

# QUIMPERLÉ

2026

UN HAÑY BA KEMPERLE

Retrouvez toutes  
les informations :



[www.quimperle.bzh](http://www.quimperle.bzh)

QUIMPERLÉ  
KEMPERLE